

Campagne de déclaration des revenus : attestations fiscales.

07 avril 2020

Le ministre de l'action et des comptes publics, M. Darmanin, a annoncé que la campagne de déclaration des revenus débutera le 20 avril prochain.

Depuis cette année, les attestations fiscales annuelles ne sont plus adressées par voie postale. Elles sont mises à votre disposition dans votre espace personnel, directement accessible depuis la page d'accueil de notre site par le bouton "Consulter le site ENSAP - Accès à mon espace" ou en cliquant sur le lien suivant : <https://ensap.gouv.fr/web/accueilnonconnecte>. Une fois connecté(e), votre attestation est accessible depuis l'onglet "Ma pension".

Pour en savoir plus sur le calendrier de la déclaration des revenus, cliquez sur le lien suivant : <https://www.impots.gouv.fr/portail/declarer-ses-revenus-en-2020>.